

# Bologne, Lisbonne et les universités : les centres de langues ont-ils leur place dans les politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur ?

**Dr Catherine Blons-Pierre**  
Directrice du Centre de langues  
Université de Fribourg (Suisse)



**Résumé :** L'internationalisation est un impératif qui s'impose aux universités sous la forme de l'internationalisation des cursus et de la préparation des étudiants à un marché du travail mondialisé. Pour répondre à cet impératif, les universités doivent encourager la mobilité des étudiants, créer des réseaux internationaux, repenser l'offre des formations et certifications en créant des diplômes conjoints. L'enseignement/apprentissage des langues paraît être l'une des clefs de voûte de la construction de cette internationalisation des universités mais qu'en est-il réellement ? Quelle est la place des langues en général dans les organisations internationales en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur et quelle est la place des centres de langues dans les universités elles-mêmes ? Quel poids pèsent ces centres de langues face aux domaines scientifiques et face aux facultés (Lettres, Sciences, Droit, ...) ? Que représentent-ils en termes d'image et d'enjeux ? Pour tenter de répondre objectivement à ces questions, nous commencerons par interroger les textes fondateurs des politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Nous examinerons ensuite les objectifs affichés par les grandes structures européennes telles que l'Association Universitaire Européenne (EUA), le Conseil Européen pour les Langues (CEL/ELC) ou encore la Confédération Européenne des Centres de langues (CercleS). Enfin, nous chercherons à établir quelle est la place sur le terrain des centres de langues dans les universités à travers leur politique de communication et de reconnaissance de l'enseignement/apprentissage des langues dans les différents domaines et facultés. Nous obtiendrons ainsi un état des lieux qui nous permettra de dresser des constats mais aussi de faire des propositions constructives pour l'avenir.

**Mots-clés :** Politique linguistique des universités, internationalisation de l'enseignement supérieur, dynamisme des groupements professionnels des centres universitaires de langues.

## 1. Les textes fondateurs des politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur et leur impact sur les centres de langues des Hautes Ecoles

### 1.1. La convention de Bologne

La Convention de Bologne a été adoptée lors de la conférence diplomatique de l'Europe et de l'UNESCO en avril 1997 à Lisbonne. Elle est entrée en vigueur le 01.02.1999. Sur le plan formel, il s'agit de déclarations d'intention et de

directives pour les autorités des états. Elle a pour principes l'acceptation et la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger. Il appartient aux partenaires contractuels (hautes écoles) et non plus aux étudiants de prouver la valeur des diplômes.

Cette convention a eu un impact sur les centres de langues universitaires au travers de l'article IV.7, qui évoque la question des examens d'admission linguistiques en ces termes :

*Sans préjudice des dispositions des articles IV.1.2.3.4.5., l'admission dans un établissement déterminé d'enseignement supérieur peut être subordonnée à la preuve que le demandeur possède des connaissances suffisantes de la langue, ou des langues d'enseignement de l'établissement concerné ou d'autres langues spécifiées.*

La mission de mise en place et de passation des examens linguistiques pour l'admission dans les universités a été confiée, le plus souvent, aux centres de langues. L'un des problèmes cruciaux qu'ils rencontrent à ce niveau-là est l'absence d'indication ou de recommandation sur le niveau impliqué par la notion de « connaissances suffisantes ». Les décisions sur la détermination du niveau de connaissances suffisantes de la langue peuvent avoir un impact important sur les politiques d'admission dans les universités et ce sont les centres de langues universitaires qui paraissent les mieux placés pour déterminer ces connaissances suffisantes en langues.

## 1.2. Le processus de Bologne

En 1998, quatre pays (France, Allemagne, Italie et Royaume-Uni) ont adopté la Déclaration de la Sorbonne annonçant les principaux objectifs de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. En 1999, a débuté officiellement le Processus de Bologne avec 29 pays signataires de la Déclaration de Bologne. Le Processus de Bologne ne repose pas sur un traité intergouvernemental. Il appartient à chaque pays et à sa communauté universitaire d'approuver ou de rejeter les principes du Processus mais il ne faut pas négliger l'impact de la pression internationale et la concurrence exercée par les pairs (Hautes Ecoles). Les objectifs de la Déclaration de Bologne sont :

- l'adoption d'un système de diplômes aisément lisibles et comparables
- l'adoption d'un système qui se fonde essentiellement sur 2 cycles principaux, avant et après licence
- la mise en place d'un système de crédits, comme celui du système ECTS
- la promotion de la mobilité : libre circulation des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs
- la promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité
- la promotion de la nécessaire dimension européenne dans l'enseignement supérieur.

Ce processus de Bologne a eu un impact sur les centres de langues universitaires dans la mesure où ils ont tenu compte dans leurs programmes des cycles principaux : Bachelor, Master et Doctorat et ont adapté le format des cours de façon à permettre aux étudiants de pouvoir demander à leurs facultés d'origine

la validation des crédits CTC/ECTS. En outre, les compétences en langues et les compétences interculturelles, qui sont l'objectif premier des cours de langues académiques contribuent à la promotion de la mobilité, garantissent la qualité de l'évaluation au niveau européen avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) et la reconnaissance des compétences acquises en langues dans toutes les universités européennes.

### 1.3. Les programmes éducation et formation de l'Union Européenne

#### 1.3.1. Le Programme éducation et formation 2010

Ce programme comporte 13 objectifs spécifiques dont l'amélioration de l'éducation et de la formation des enseignants et des formateurs, le développement des compétences pour la société des savoirs, l'amélioration de la mobilité et des échanges, le renforcement de la coopération européenne et l'amélioration de l'apprentissage des langues étrangères. On voit donc qu'au centre des préoccupations de l'Union Européenne figure l'apprentissage des langues étrangères, et ce, à tous les niveaux de la formation, ce qui comprend l'enseignement/apprentissage au niveau académique.

#### 1.3.2. Le Programme Education et formation 2020

L'objectif stratégique 2 de ce programme est l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'éducation et de la formation :

*Le succès de l'Europe et l'amélioration de l'employabilité dépendent de l'existence de systèmes d'éducation et de formation de grande qualité qui soient à la fois efficaces et équitables. L'enjeu principal est de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences clés, tout en encourageant le développement de l'excellence et de l'attrait à tous les niveaux de l'éducation et de la formation qui permettront à l'Europe de rester un acteur mondial de premier plan. Pour atteindre cet objectif d'une manière durable, il convient d'accorder une plus grande attention au relèvement du niveau des compétences de base telles que la maîtrise de la langue et du calcul, en rendant les mathématiques, les sciences et les technologies plus attrayantes et en renforçant les compétences linguistiques.*

L'Europe considère donc que, dans les prochaines années, l'apprentissage des langues jouera un rôle capital pour l'employabilité, cet apprentissage devant commencer dès le plus jeune âge et se poursuivre tout au long de la vie. L'annexe 1 de ce programme met, du reste, l'accent sur l'apprentissage précoce des langues :

*Compte tenu de l'importance que revêt l'apprentissage de deux langues étrangères dès le plus jeune âge, soulignée dans les conclusions du Conseil européen de Barcelone qui s'est tenu en mars 2002, la Commission est invitée à présenter au Conseil, d'ici la fin de 2012, une proposition relative à un éventuel critère de référence dans ce domaine, sur la base des travaux en cours concernant les compétences linguistiques<sup>1</sup>.*

L'encouragement de l'enseignement précoce des langues n'a pas dans l'immédiat un impact direct sur les centres de langues universitaires, il peut cependant, à moyen terme, modifier le profil linguistique des étudiants qui pourraient, à l'avenir, présenter dans leur majorité des compétences au niveau B2 du CECR pour deux langues au moins, ce qui conduirait les centres de langues des Hautes Ecoles à revoir leurs programmes en direction d'une concentration des enseignements sur les niveaux objectifs C1 et C2 du CECR.

De manière générale, on a plutôt l'impression que les textes fondateurs des politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur et les programmes européens accordent une grande importance à la qualité de l'apprentissage des langues. Mais ce qui transparaît au niveau des politiques européennes se retrouve-t-il au niveau des pratiques ?

## 2. Les objectifs affichés par les grandes structures européennes

### 2.1. L'Association européenne universitaire (EUA)

L'EUA a pour langue officielle l'anglais et œuvre, entre autres, pour la mise en place de politiques linguistiques au sein des Hautes Ecoles en Europe. Le Professeur Régis Ritz, qui fait partie du groupe des experts pour l'IEP (Institutional Evaluation Programme) conduit par l'EUA, a alerté en juillet 2010 la communauté des différents acteurs du domaine des langues sur les difficultés rencontrées pour promouvoir les politiques des langues au niveau de l'enseignement supérieur. Lors de son discours à Londres dans le cadre du forum LANQUA (Language Network for Quality Assurance), il a déclaré que les politiques des langues étaient, à de rares exceptions près, faibles ou inexistantes dans les universités, que les attitudes de défaitisme et de laissez-faire prévalaient en la matière et que, souvent, le plurilinguisme se résumait à une façade servant l'image des universités, qui se contentaient de mettre en place quelques cours en anglais :

*Language policies are weak or inexistent*

(of course, there are some very positive exceptions and many can testify to excellent language resource centres and strategic language policies, but...)

- Language Policy and its cultural dimension is rarely a priority on the university agenda
- A language policy is difficult to implement in terms of sharing resources and cost, working with partners, colleagues; hence the mission impossible syndrome!
- As a consequence: no policy is the best policy; and many adopt the laissez-faire attitude that leads to the domination of English (and in many cases, the domination of bad English!)
- Beware of window-dressing; many universities advertise their multilingual opening in their glossy catalogues; it consists of a few courses taught in some English...<sup>2</sup>

On peut juger ce constat alarmiste, en fait, il nous semble représentatif de ce qui se passe sur le terrain lorsque l'on observe la mise en pratique des politiques des langues affichées par les organismes internationaux en rapport avec les langues et les universités.

## 2.2. Le Conseil Européen pour les langues (CEL/ELC)

Le Conseil européen pour les langues possède deux langues officielles : l'anglais et le français, cependant, si les convocations aux assemblées générales sont rédigées dans les deux langues officielles, l'essentiel de la communication, lors des séances plénières, s'effectue en anglais. De plus, la revue du CEL/ELC, qui offre la possibilité de publier en français et en anglais, comporte majoritairement des articles rédigés en anglais, malgré les sollicitations des responsables de cette revue en faveur du français, lors des assemblées générales.

## 2.3. La Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur (CercleS)

Cette confédération qui regroupe les Centres de langues de l'Enseignement Supérieur en Europe est particulièrement sensible à la mise en adéquation de sa politique des langues avec ses pratiques. Elle a pour langues officielles l'allemand, l'anglais et le français, comme le prouve sa triple appellation :

*Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur  
European Confederation of Language Centres in Higher Education  
Europäischer Verband der Hochschulsprachenzentren.*

Le bulletin de cette confédération est rédigé de façon équilibrée dans les trois langues. Par exemple, dans le bulletin 28, on trouvait le mot du président à la fois en allemand, en anglais et en français :

The fact that CercleS publications will be published by a major international publishing house will give our publications and our confederation more visibility worldwide as Mouton De Gruyter will integrate it in their marketing activities and as the articles will be listed in international indices. Most articles will probably be published in English as most international indices only take into account articles published in English, but I am pleased that we were able to come to an agreement with Mouton De Gruyter that articles in other languages are also welcome. Le plus grand défi pour notre confédération est évidemment le lancement de la nouvelle revue de CercleS, qui sera intitulée « Language Learning in Higher Education » et qui sera publiée par Mouton De Gruyter. Cette revue renforcera la visibilité de nos publications à l'échelle mondiale et permettra à tous nos membres, chercheurs, enseignants et étudiants de nos institutions membres, de consulter et de télécharger les articles publiés en ligne. Chaque institution recevra bien sûr aussi un exemplaire de chaque revue. Je suis très heureux d'être en mesure de vous annoncer que les articles pourront être publiés non seulement en anglais mais aussi dans d'autres langues.

Die größte Herausforderung ist für uns derzeit sicherlich die Herausgabe der neuen CercleS-Zeitschrift "Language Learning in Higher Education", die im Herbst 2011 erstmals erscheinen und die CercleS-Publikationen auf internationaler Ebene sichtbar machen soll. [...] Wichtig war mir dabei auch, dass Aufsätze nicht nur in englischer Sprache veröffentlicht werden können, auch wenn von internationalen Indizes oft nur englischsprachige Artikel registriert werden<sup>3</sup>.

Le président de cette confédération n'ignore pas l'état de fait qui pousse les chercheurs à publier en anglais dans tous les domaines de la recherche scientifique. Cependant, les acteurs des centres de langues qui sont membres de cette confédération tentent de ne pas reconnaître comme une fatalité cette politique défaitiste du laissez-faire qu'évoque Régis Ritz. Il existe de bonnes pratiques qu'il convient de mettre en œuvre, d'encourager et de valoriser. J. Fischer, président de CercleS, évoque l'expérience du plurilinguisme telle qu'elle a été mise en œuvre lors du dernier colloque CercleS, qui s'est tenu à Helsinki en septembre 2010 :

*Je voudrais adresser mes profonds remerciements à nos collègues de l'Université de Helsinki et du réseau FINELC pour la parfaite organisation et pour la réussite du colloque CercleS en septembre 2010, et tout particulièrement à Ulla Kristiina Tuomi et Jaana Fränti, pour leur excellent travail.*

*Des réactions tout à fait positives m'ont été rapportées quant aux séances plénières et aux interventions dans les différentes sections mais également quant à l'aspect multilingue du colloque, notamment le fait d'avoir utilisé des supports conçus dans une deuxième langue lors des interventions et la grande variété de langues utilisées.*

*[...] Die an mich gerichteten Rückmeldungen zeigten ein äußerst positives Bild von der inhaltlichen Qualität der Plenar-und Sektionsvorträge. Desweiteren wurde gerade auch die Mehrsprachigkeit als gelungen bezeichnet, da die meisten Vorträge zweisprachig gehalten waren und eine Vielzahl von Sprachen eingesetzt wurden [...]*

*I received extremely positive feedback to our conference last September, both of plenary speakers and paper presentations in the various sections. Participants also enjoyed the perfect organisation by our hosts, and here I would like to thank again UllaKristiina Tuomi, Director of HelsinkiUniversity Language Centre, and Jaana Fränti, who coordinated the organisation of the conference, but also FINELC as a whole, as they took an active role in the planning and running of the conference. I am particularly pleased about the positive reactions to the use of languages during the conference, as participants reported that the use of languages other than English was fairly balanced and that it was a successful step towards multilingualism<sup>4</sup>.*

Si l'on examine ce qui s'est passé lors de ce colloque, on retiendra tout d'abord le fait que les langues officielles de la conférence étaient l'anglais, l'allemand, le finnois, le français, l'italien et le suédois et l'on observera le tableau suivant.

Langues présentations orales	Support visuel allemand	Support visuel anglais	Support visuel espagnol	Support visuel finnois	Support visuel français	Support visuel italien	Support visuel suédois	Total
allemand		2	1			1	1	5
anglais	20		12	18	5	6	2	63
finnois		1						1
français		4		1				5
français/allemand		1						1
italien		1						1
suédois	1							1
Total	21	9	13	19	5	7	3	77

Figure 1. Statistiques langues des présentations orales/langues des supports visuels

Comme on peut le constater dans la figure 1, le principe de l'emploi d'une langue différente pour la présentation orale et le support visuel a été respecté puisque, nulle part, on ne trouve la même langue employée pour les supports visuels et les présentations orales, ce qui aboutit à l'absence de communication monolingue. L'association de langues la plus représentée est le couple anglais/allemand, viennent ensuite les couples anglais/finnois et anglais/espagnol. Si l'anglais est la langue majoritairement employée dans les présentations orales, on remarque, néanmoins, qu'avec ce dispositif toutes les langues officielles du colloque CercleS 2010 ont été utilisées sans en laisser une de côté. D'autre part, l'impact de ce dispositif s'est ressenti sur la répartition du public, qui a pu, indépendamment de ses compétences de réception dans la langue de la présentation orale, suivre les communications grâce aux supports visuels offerts dans une autre langue, le plus souvent en anglais, ce qui a contribué à équilibrer la répartition des participants dans les différentes communications.

On doit reconnaître ici l'efficacité du dispositif destiné à encourager le plurilinguisme dans les communications scientifiques. Le principe qui consiste à éviter les communications monolingues : anglais/anglais, allemand/allemand, français/français ... paraît être l'une des bonnes pratiques à mettre en œuvre et cette pratique est en accord avec les politiques linguistiques recommandées par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.

Les centres de langues sont particulièrement conscients de la problématique du plurilinguisme au sein des manifestations scientifiques internationales mais ils ont du mal à diffuser leurs idées au sujet de la politique linguistique car leur place et leur impact sont souvent modestes dans les universités. En effet, ils n'ont pas de statut comparable à celui d'un domaine facultaire, ce sont des unités organisationnelles. De plus, comme l'a remarqué Régis Ritz, la politique linguistique est rarement une priorité dans l'enseignement supérieur. Cela pose le problème de la représentation des centres de langues dans le paysage universitaire. Pour tenter d'évaluer objectivement ce problème, on peut examiner la place réservée aux centres de langues dans l'espace de communication des universités.

### **3. Place des centres de langues dans l'espace de communication et de présentation des universités**

En 2003, Angela Chambers a réalisé une enquête à propos des politiques linguistiques dans les universités pour le compte du CEL/ELC. Plusieurs universités suisses et européennes ont répondu à un questionnaire et produit des documents. A l'issue de cette enquête, elle arrive à la conclusion suivante :

*The analysis of the results of this pilot survey reveal several examples of good practice in the area of university language policy, and information on different models for developing a language policy which may be of use to those wishing to begin such a development. In particular, the study suggests that the experiences of bilingual universities can serve as a relevant example to universities outside bilingual communities. The preponderance of responses from countries where multilingualism is the norm does, however, suggest that the development of university language*

*policies across Europe is unlikely to become a reality in the near future, at least not without some strong incentive for universities to undertake such a development. Including a request for a copy of a language policy document in European funding applications, for example, might well produce a rapid increase in the number of such policy documents, and give support to language departments eager to develop and implement such a policy. While this is unlikely to lead to genuine commitment in the short term, it would be a first step in the acceptance of the existence of such a policy. This would then create a need for access to information on the development and implementation of university language policies which could serve as a guide to those embarking on such an initiative<sup>5</sup>.*

Angela Chambers a relevé quelques exemples de bonne pratique et met en avant le fait que l'environnement plurilingue dans lequel baignent certaines universités favorise le développement de ces bonnes pratiques. Elle constate la présence de politiques linguistiques au sein des universités bilingues ou plurilingues mais reconnaît aussi que la mise en place des politiques linguistiques est loin d'être une réalité dans la plupart des universités, en 2003. Quelques années plus tard, Claude Springer, en analysant les sites de quelques universités européennes, vient corroborer les conclusions d'Angela Chambers et montre que la situation n'a guère progressé :

*Cette analyse de sites d'université va tout à fait dans le sens d'une enquête sur les politiques linguistiques réalisée par Angela Chambers en 2003 au profit du ELC (European Language Council). Les résultats de l'enquête, auprès des universités membres de l'ELC, permet d'affirmer que la « conscience plurilingue » se développe plus facilement dans les universités qui sont dans un environnement d'origine bi/plurilingue. Cependant, l'analyse des sites que je viens de présenter montre que cela ne va pas de soi. Il ne suffit pas d'être dans un environnement bilingue pour avoir une haute conscience plurilingue. L'enquête montre surtout que cette conscience est relativement basse partout ailleurs. [...] Le constat est donc particulièrement négatif et correspond bien au résultat de l'analyse des sites. Dans le panel d'universités analysé par A. Chambers, une université sort du lot par son originalité et son extrême conscience plurilingue. Il s'agit de l'université Babes-Bolyai», Roumanie. On lira avec intérêt la partie exclusivement consacrée à la politique linguistique.*

*Provisoirement, il me semble que l'on peut définir 4 grandes catégories de « conscience plurilingue » :*

- la première concerne la grande majorité des universités, c'est le monolinguisme qui domine ;
- la deuxième se développe, en particulier grâce au professionnalisme des concepteurs de la localisation de sites internet qui proposent directement des sites en plusieurs langues, il est alors facile de rajouter une traduction des pages en anglais pour attirer le maximum d'étudiants étrangers ; on reste néanmoins dans une conscience bi/plurilingue basse ;
- les deux autres catégories vont dans le sens du plurilinguisme ; il me semble que ces deux dernières catégories montrent bien qu'il ne suffit pas d'être une université dans une région bilingue par nature pour avoir une véritable conscience plurilingue ; l'exemple de l'université Louis Pasteur, Strasbourg, est particulièrement significatif à cet égard. Enfin, l'exemple de l'université Babes-Bolyai», Roumanie, semble constituer un idéal plurilingue<sup>6</sup>.

Dans son analyse, Claude Springer a examiné les sites Internet de six universités<sup>7</sup> :

- site de l'Université de Provence, France
- site de l'Université Marc Bloch, Strasbourg, France
- site de l'Université Louis Pasteur, Strasbourg, France
- site de l'Université de Turku, Finlande
- site de l'Université de Bolzano, Italie
- site de l'Université du Luxembourg, Luxembourg.

Pour les deux premières universités, C. Springer fait un constat négatif au regard de la « conscience plurilingue ». En revanche, le site de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg témoigne, selon lui, d'une réflexion approfondie sur les finalités des langues ainsi que d'une « politique linguistique raisonnée ». L'examen des sites des universités qui se trouvent dans un environnement bi/plurilingue illustrent le fait qu'il ne suffit pas d'être dans un environnement plurilingue pour avoir une haute conscience plurilingue. C. Springer constate ainsi que le site de l'Université de Turku ne témoigne pas d'une conscience plurilingue explicitement affichée :

*La présentation générale de la page d'accueil en anglais ne mentionne pas de volonté politique claire en faveur du développement d'un répertoire plurilingue et pluriculturel. Il faut chercher dans le site pour trouver le Centre de langues, dispositif important pour les étudiants étrangers<sup>8</sup>.*

Cependant, on trouve également des universités bi/trilingues qui font état d'une conscience plurilingue forte. C'est le cas de l'Université de Bolzano en Italie et celui de l'Université du Luxembourg, selon C. Springer, qui constate que le site de l'Université de Bolzano est disponible en trois langues et que le Centre de langues propose des cours obligatoires pour les trois langues officielles et des cours optionnels pour quelques autres langues. Il conclut son analyse en disant que « ce site est le reflet d'un consensus clair sur les enjeux du plurilinguisme pour cette région autonome au statut spécifique ». L'Université du Luxembourg affiche un site Internet trilingue (allemand, français, luxembourgeois) et fait preuve, d'après C. Springer, d'un véritable militantisme plurilingue qu'elle exprime sur sa page d'accueil<sup>9</sup>.

Je nuancerai, à mon tour, l'analyse de C. Springer en différenciant les politiques affichées par les universités de la réalité de leurs pratiques. En effet, si l'Université du Luxembourg possède bien cette volonté politique de mise en œuvre du plurilinguisme, en revanche, elle ne possède pas encore à l'heure actuelle un Centre de langues propre ou du moins il n'apparaît pas sur la page d'accueil. Il est seulement fait état de la possibilité pour les étudiants de suivre des cours de langues mais la structure qui les accueille n'est pas présentée en détail sur le site.

L'absence de centre de langues organisé est une réalité dans beaucoup d'universités à l'heure actuelle, en Europe et en Suisse. Un centre de langues représente, en effet, un investissement non négligeable pour une université et l'on pourrait penser que, dès lors qu'une université a fait le choix de mettre en place un centre de langues, elle considère cela comme un atout et qu'elle

s'emploie à le valoriser en le rendant visible sur sa page d'accueil. Nous proposons de vérifier cette hypothèse en analysant maintenant les pages d'accueil Internet des universités suisses, qui plongées dans un environnement plurilingue, accueillent traditionnellement des étudiants francophones, germanophones et/ou italophones.

Nous concentrerons notre analyse sur les sites des universités suisses qui, en 2011, possèdent un centre de langues relativement développé, c'est la cas des universités de Bâle, Fribourg, Lausanne et Zurich. Sur la page d'accueil de l'Université de Bâle, le Centre de langues (Sprachenzentrum) figure dans les « Quicklinks » au même titre que « Science Slam » et « Unisport ». Néanmoins, le Centre de langues est facilement accessible depuis la page d'accueil. On remarque également que le site de cette université suisse est disponible en allemand et en anglais, ce qui témoigne d'une conscience plurilingue modérée. Si l'on analyse le site d'une autre université suisse alémanique, celui de l'Université de Zurich, qui est disponible en allemand et en anglais, on constate que rien sur la page d'accueil ne signale l'existence d'un centre de langues.

Le constat n'est pas meilleur du côté des universités suisses romandes quant à la place réservée aux centres de langues sur les pages d'accueil. Sur la page d'accueil de l'Université de Lausanne, qui est disponible en français, allemand et anglais, nulle part, il n'est question du Centre de langues, qui pourtant, existe bel et bien. Le même constat est à faire lorsque l'on consulte la page d'accueil de l'Université de Fribourg, disponible en français, allemand et anglais : le Centre de langues n'apparaît pas sur la page d'accueil. Toutefois, au seul regard de la disponibilité des informations en trois langues sur leurs sites web, ces deux dernières universités pourraient être considérées comme ayant une conscience plurilingue satisfaisante.

La conscience plurilingue est une chose que les universités suisses partagent sans aucun doute de par leur environnement plurilingue mais la hiérarchisation académique vient brouiller quelque peu les cartes au niveau des pratiques. En effet, à côté des facultés, domaines et disciplines, comme le droit, les lettres, les sciences dures, les sciences économiques et sociales, la théologie, fortement ancrés dans le monde académique depuis des siècles, que pèsent les centres de langues tout nouvellement débarqués dans le paysage universitaire ? La réponse est simple et brutale : les centres de langues universitaires sont de simples unités organisationnelles qui ne peuvent prétendre, pour l'instant, à avoir pignon sur site universitaire.

Ce sont des constats que l'on est bien obligé de faire dans une optique réaliste, cependant, ce n'est pas une raison pour baisser définitivement les bras et penser que jamais les centres de langues universitaires ne parviendront à faire entendre leur voix et leur plaidoyer pour une mise en valeur et en œuvre réelle des politiques linguistiques au sein des universités.

#### **4. Quelques propositions constructives**

Pour aller de l'avant, on peut s'appuyer sur les quelques recommandations formulées par Régis Ritz en guise d'envoi à la fin de son intervention dans le cadre de la conférence LANQUA [Ritz, 2010] :

A few recommendations to those who are implementing a university language policy:

- work with your rector, president, vice-chancellor
- work with your rectors' national conferences
- bring them on board your projects as relays, interlocutors, politically committed actors
- use EUA as a reliable vector
- do not beg for but propose ambitious language projects
- invite more colleagues, students, actors, partners, stakeholders to work with you
- if you succeed, share your good ideas, be collaborative, and help!

A clear proposal: The time has come to start working on a *European Universities' Language Charter* on the model of the EUA - European Universities' Charter on Lifelong Learning (2008). A charter that will mean commitment, aims, scientific and moral involvement.

Je pense avec Régis Ritz qu'il paraît important, effectivement, de travailler avec les présidents et recteurs des universités, avec les vice-présidents et vice-recteurs, de façon à mettre en avant l'importance d'une véritable politique linguistique dans chaque université. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une décision qui viendra des instances politiques européennes : chaque université est autonome et elle est seule capable de définir sa politique linguistique en fonction du contexte dans lequel elle se trouve. Une fois cette étape franchie, il reste à réaliser la mise en adéquation de la politique linguistique de chaque université avec ses pratiques et c'est là que, probablement, le projet d'une charte évoqué par Régis Ritz serait utile.

D'autre part, il semble primordial que les centres de langues s'organisent eux-mêmes et se regroupent au sein de structures internationales pour accroître leur visibilité et leur impact au niveau des discussions sur les langues qui ont lieu, aussi bien sur le plan national qu'international. Les centres de langues ont des compétences qu'ils doivent mettre en avant. Ils peuvent également se regrouper au sein de projets européens fédérant ainsi leurs points forts. Ils doivent aussi s'efforcer de communiquer et expliquer à la communauté universitaire leurs projets, leurs travaux et leurs réalisations. La recherche appliquée et la recherche action dans le domaine des langues devraient figurer parmi les priorités des centres de langues universitaires. C'est seulement à ce prix que les centres de langues pourront prendre progressivement la place qui leur revient dans les politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

### Bibliographie sélective

Blons-Pierre, C., (à paraître). « Management ou gouvernance d'un centre de langues dans un environnement plurilingue et pluriculturel : jeux et enjeux » in *Pratiques interculturelles-Pratiques plurilingues ? Recherches et expériences de terrain*, ARIC (Association pour la Recherche InterCulturelle), Fribourg, 2010.

Blons-Pierre, C., (à paraître). Bologne et le CECR : quelle place pour l'enseignement/apprentissage des langues dans les politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur ?, Journée scientifique du Centre de langues de l'Université de Fribourg, janvier 2010.

Bulletin CercleS, 2011. Parma, Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur, n° 28 (Spring 2011).

Callan, H., 2000. "La mise en pratique de la vision internationale : dix ans de progrès", *Enseignement supérieur en Europe*, XXV (1), pp. 9-20.

CERI, 2008. *L'enseignement supérieur transnational : Un levier pour le développement*, Paris, OCDE.

CERI, 2009. *Higher Education to 2030, volume 2 : Globalization*, Paris, OCDE.

Ritz, R. 2010. *European Universities in need of Help!*(Higher Education Language Policy).Londres, LANQUA.

Springer, C. 2010. "Evaluation des compétences langagière et interculturelle : une approche par compétences pour le supérieur". *Nouvelles approches de l'évaluation des compétences langagières et (inter-)culturelles dans l'enseignement supérieur*, Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 39-55.

Varghese, N.V., 2009. *Globalization, economic crisis and national strategies for higher education development*, Paris, UNESCO.

## Sitographie

CEL/ELC : Confédération Européenne des Centres de Langues : <http://www.cercles.org>

CercleS : [www.cercles.org/](http://www.cercles.org/)

Chambers, A. 2003. *Language policy in higher education in Europe: a pilot survey* : [http://userpage.fuberlin.de/~enlu/downloads/Language\\_policy\\_in\\_higher\\_education\\_in\\_EuropeJuly03.doc](http://userpage.fuberlin.de/~enlu/downloads/Language_policy_in_higher_education_in_EuropeJuly03.doc)

Conseil Européen des Langues/ European Council on Languages: [www.celelc.org](http://www.celelc.org)

Convention de Lisbonne : <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/165.htm>

European University Association- EUA : [www.eua.be](http://www.eua.be)

## Sites Internet des universités citées

Université Babes-Bolyai, Roumanie : [www.ubbcluj.ro/](http://www.ubbcluj.ro/)

Université de Bâle, Suisse : [www.unibas.ch/](http://www.unibas.ch/)

Université de Bolzano, Italie : [www.unibz.it](http://www.unibz.it)

Université de Fribourg, Suisse : [www.unifr.ch/](http://www.unifr.ch/)

Université de Lausanne, Suisse : [www.unil.ch/](http://www.unil.ch/)

Université du Luxembourg, Luxembourg : [wwwfr.uni.lu/](http://wwwfr.uni.lu/)

Université Marc Bloch, Strasbourg, France : [www-umb.u-strasbg.fr/](http://www-umb.u-strasbg.fr/)

Université Louis Pasteur, Strasbourg, France : [www-ulp.u-strasbg.fr/](http://www-ulp.u-strasbg.fr/)

Université de Provence, France : [www.univ-provence.fr/](http://www.univ-provence.fr/)

Université de Turku, Finlande : [www.utu.fi/](http://www.utu.fi/)

Université de Zurich, Suisse : [www.uzh.ch/](http://www.uzh.ch/)

## Notes

<sup>1</sup> Conclusions du Conseil du 12.05.2009 cadre stratégique Education et formation 2020.

<sup>2</sup> Ritz, R. 2010. European Universities in need of help! (Higher Education Language Policy). Londres : LANQUA.

<sup>3</sup> Bulletin CercleS, 28, pp. 2-3.

<sup>4</sup> Ibid., p. 3.

<sup>5</sup> Chambers, A. *Language policy in higher education in Europe: a pilot survey*. Results of a pilot survey undertaken in 2002/2003, pp. 7-8. The aim of the survey was to obtain information on the current situation concerning language policy among the institution members of the European Language Council.

<sup>6</sup> C. Springer, 2010, pp. 45-46.

<sup>7</sup> Les adresses des sites Internet des universités citées figurent dans la sitographie.

<sup>8</sup> C. Springer, 2010, p. 44.

<sup>9</sup> Ibid., pp. 44-45.